

Compte-rendu de rencontre avec le Comité des Socioprofessionnels de Calais Promotion du 03 octobre 2016

1. OBJECTIFS

Les objectifs de cette rencontre étaient :

- d'informer les acteurs économiques de l'état d'avancement du projet
- de permettre aux acteurs économiques de s'exprimer dans le cadre de la concertation réglementaire
- de répondre en direct aux questions
- de recueillir les avis

2. ORGANISATION

La présentation a eu lieu dans le grand salon de l'hôtel de ville de Calais.



Matériel :

- Des outils d'information :
 - o Trois panneaux d'exposition présentant le projet ;
 - o Les dossiers de concertation.
- Des outils de participation :
 - o Un registre de concertation en évidence sur une table à l'entrée de la salle.

Equipe : La Directrice du SITAC et le Directeur du réseau étaient présents pour présenter le projet et répondre aux questions

3. MODALITES D'ANNONCE DE L'ÉVÉNEMENT

Un point spécifique a été ajouté à l'ordre du jour de la réunion des Socioprofessionnels de l'agence de développement économique du Calais Calais Promotion.

4. METHODE

- Les dossiers de concertation étaient disposés à l'entrée de la salle et remis aux adhérents au moment de l'émargement.
- Madame le Maire, Présidente de Calais Promotion, a ouvert la séance de Comité en rappelant l'ordre du jour et le temps consacré à la présentation du projet dans le cadre de la concertation réglementaire.
- La Directrice du SITAC a présenté le projet, rappelé les modalités de concertation et signalé qu'un des registres papier était à disposition durant toute la séance.
- A l'issue de la présentation, Madame le Maire a rappelé les enjeux du projet, son attrait pour le développement économique du territoire et a invité les participants à s'exprimer sur leurs attentes et besoins spécifiques.

5. FREQUENTATION

Une trentaine d'adhérents étaient présents à la réunion.



6. QUALITE DES PARTICIPANTS

Il s'agit principalement de chefs d'entreprises adhérents à l'agence de développement économique.

7. CONTENU DES ECHANGES

PEM

- Le projet semble bien perçu et correspondre à ce qu'attendent les représentants du monde économique notamment sur l'intermodalité avec la voie ferrée.
- Le traitement urbain et paysager du secteur gare SNCF est particulièrement attendu et permettra de favoriser le lien entre Calais-Nord et Calais-Ville.
- Sur le réaménagement du secteur Théâtre, la prise en compte du stationnement est demandée dans les réflexions à mener par la ville. Le stationnement existant sur les parkings du forum Gambetta est considéré comme insuffisant par l'intervenant.

Ligne TCSP

- Le parcours de la ligne TCSP envisagé n'est pas remis en cause compte tenu notamment des densités de population concernées et des équipements desservis.
La prise en compte des secteurs plus « excentrés » de l'agglomération notamment à l'ouest du territoire doit être considérée dans une prochaine réflexion, notamment le secteur gare de Fréthun et la zone eurotunnel/cité Europe.
L'élargissement du périmètre communautaire devra permettre de répondre à cette problématique.
- Un effort est demandé pour afficher d'une manière plus importante et plus ambitieuse la part consacrée aux mobilités douces notamment le vélo et les véhicules électriques.
Le projet gagnerait à afficher les stations vél'in existantes sur le parcours de la ligne TCSP et confirmer que la prise en compte des deux roues non motorisés sera intégrée dans les réflexions des études préliminaires.
- Une attention particulière devra être apportée sur le secteur Coubertin notamment en termes de sécurité des piétons compte tenu des équipements desservis (lycée et centre de loisirs).
- Le TCSP permettra la requalification du secteur avenue Blériot. Une attention particulière devra être portée sur le stationnement déjà fortement contraint dans les rues adjacentes et qui risque de se renforcer si des places venaient à être supprimées sur l'avenue.